



Dossier

L'industrie de la justice

Un chassé-croisé d'échelles et de serpents

«Tous les règlements devraient se résumer en un seul: ne pas faire chier le monde.» Pierre Foglia, le chroniqueur du quotidien *La Presse*, résume bien la question, mais le phénomène de «l'inflation juridique» mérite réflexion.

Le droit et la loi sont partout. Normal (et rassurant) direz-vous, nous vivons dans un État de droit où, par essence, on tente de réduire le pouvoir arbitraire de nos dirigeants-es en prévoyant dans le détail ce qu'il est permis de faire, mais surtout ce qui est interdit. Avec le temps et les pressions des groupes d'intérêt divers, les lois et règlements s'accumulent et deviennent de plus en plus complexes. On n'y comprend souvent plus grand-chose, à moins d'être avocat-e ou notaire.

Et comme on a des lois, on s'en sert. On «défend ses droits» devant des tribunaux engorgés où les délais pour obtenir audition et jugement battent des records. L'accès à la justice a également un prix que tous-tes ne peuvent se payer, même en ayant recours à l'aide juridique, devenue plus un privilège qu'un droit. La médiation est vantée comme la solution à tous ces problèmes. Pourtant, là aussi, l'égalité devant la loi n'est pas toujours au rendez-vous.

Décidément, dans les méandres de l'industrie de la justice, le justiciable n'y trouve pas toujours son compte...

Un dossier coordonné par MÉLANIE COUTURE